

AVIS PUBLIC

Consultation publique

Relative à la modification des territoires scolaires des écoles primaires du secteur de Rivière-du-Loup à la suite de la construction d'une nouvelle école primaire

Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le directeur général du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tiendra une consultation publique **relative à la modification des territoires scolaires des écoles primaires du secteur de Rivière-du-Loup à la suite de la construction d'une nouvelle école primaire.**

Cette consultation publique se tiendra d'ici le 30 juin où les instances suivantes seront priorisées (comité de parents du centre de services scolaire, le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les parents des écoles du secteur de Rivière-du-Loup via leurs conseils d'établissement, la Ville de Rivière-du-Loup et la MRC de Rivière-du-Loup). Un avis écrit pourra être soumis par celles-ci ou par d'autres personnes concernées.

Ces instances, à la suite du dépôt de leur avis, pourront aussi être entendues, s'ils le désirent, le 29 août 2023. Ils devront adresser leur demande de prise de parole au plus tard le 23 août 2023, à 16 h, à :

Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale

Tél. : 418 862-8201, poste 3060

Courriel : secgen@cstkamloup.gouv.qc.ca

Les informations concernant ce projet sont disponibles au lien suivant : <https://www.cstkamloup.gouv.qc.ca/nouvelle-ecole/>.

Donné à Rivière-du-Loup, ce mercredi 17 mai 2023.

Geneviève Soucy,
Directrice générale adjointe et secrétaire générale

Québec 